

En direct de Port-au-Prince, 1866-67

Pierre Cantrelle (*)

Chacun de nous a compati à la souffrance du peuple d'Haïti, meurtri par le terrible séisme qui vient de le frapper, le 12 Janvier.

Haïti, pays francophone des Caraïbes de 9 500 000 d'habitants, est membre de la Francophonie depuis la création de l'organisation internationale de la communauté de langue française. A la naissance de l'Organisation des Nations unies, lors de la conférence de Bretton Woods, l'utilisation du français comme langue de travail à ne fut décidée que par une voix de majorité, Haïti avait voté en faveur de cette décision. Lors de la création de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), le 20 mars 1970, Haïti fut membre fondateur. Etant membre de l'Organisation des États américains (OEA), Haïti a permis au français de devenir l'une des langues officielles de travail de cet organisme.

Si l'histoire du peuple d'Haïti a été mouvementée, celle de citoyens pris individuellement en témoigne. Telle une correspondance écrite de Port au Prince en 1866-67 dont les recoupements avec l'histoire du pays sont concordants. Un père, Gustave Smester, écrit à son fils, parti pour compléter ses études en France, dans un collège de Bretagne.

Originaire de Guadeloupe, il avait subi le séisme de Pointe-à-Pitre du 8 février 1843, suivi aussitôt d'un gigantesque incendie qui a détruit la totalité de la ville. Quelques années après, espérant un meilleur avenir, il part à Port-au-Prince avec ses deux fils, son épouse et ses deux filles n'ayant pu le rejoindre. Il y exerce son activité de négoce.

Dès la seconde lettre du 23 Mars 1866, il écrit : « Le 19 de ce mois, la ville de Port-au-Prince a été à peu près détruite par un incendie. Depuis 5 jours nous sommes environnés de feu. Ce spectacle est horrible ! Le désastre est à son comble et la malédiction du ciel semble s'être appesantie sur ce pays maudit de Dieu. On compte bien 10 mille âmes sans abri et forcées de camper sur les places publiques.

L'année suivante, le 9 Janvier 1867 : « La misère est à son comble. Les différents évènements dont cette République a été le théâtre depuis 3 années ont ruiné tout le monde. Après 16 années de travail assidu, une vie de privations et d'économies, je me trouve aujourd'hui sans rien et obligé de recommencer de plus belle ».

« Le 23 février, Révolte au Palais. Vers minuit les tirailleurs ont fait un feu nourri contre le gouvernement, il y a eu trahison. Les coups ont été tirés contre l'appartement du Président qu'on a voulu interner. A six heures du matin on tuait 14 personnes au fort Lamarre au nombre desquelles se trouvait Mr Prosper Elie avec son jeune fils. Ceci est un crime impardonnable qui pèsera sur la conscience des maudits qui l'ont commis.

Le 13 de ce mois le Président Geffrard, avec sa famille, se sauve dans la nuit et se réfugie sur un vapeur français. Le soir de ce jour ils partent pour Kingston (Jamaïque). Le trésor est pillé par les agents de ce pouvoir, un gouvernement provisoire formé.

16 & 17 de ce mois les piquettes envahissent les Cayes et menacent de piller d'assassiner et d'incendier la ville. Le Général Fabre les repousse. On en tue et l'on blesse un grand nombre.

Le 6 août 1867

Depuis l'avènement du nouveau Président le Pays est en complète révolution.

Le 7 Sept. 1867

« La position n'est plus tenable à Haïti. Depuis 1865 nous ne faisons que traverser incendies et révolutions. C'est pitoyable ! Aujourd'hui la misère est à son comble & nous sommes menacés de nouveaux événements politiques. D'ailleurs, la partie Nord est envahie par les Cacos, bande de pillards qui ravage les campagnes. Les troupes en font autant et la disette se fait sentir dans un pays aussi vaste et aussi fertile qu'Haïti. »

Peu après cette lettre, Gustave Smester meurt à Port-au-Prince à 56 ans. Il n'a pas survécu à ces malheurs. Son fils aîné Paul qui travaillait avec son père va passer dans le pays voisin, la République Dominicaine et le prénom de Paul va devenir Pablo, avec belle descendance d'hispanophones dont certains se sont illustrés dans la littérature du pays.

Son fils cadet a fait ses études de médecine en France, Aussitôt la thèse passée en 1875, il est retourné à Port-au-Prince, nommé à l'Ecole de médecine. La suite est une autre histoire.

Le détail des correspondances est joint dans un document annexe.

(*) Pierre CANTRELLE, docteur en médecine. Début de carrière à l'IFAN Dakar, puis Nations Unies. Directeur de recherches honoraire IRD (ex ORSTOM). Domaine population et santé, études et enquêtes démo-épidémiologiques, principalement en Afrique sub-saharienne et Madagascar. pierrecantrelle@wanadoo.fr

ANNEXE

En direct de Port-au-Prince, 1866-67 de Gustave Smester à son fils Aristide

Les textes présentés sont les extraits des lettres de Gustave Smester à son fils Jean-Baptiste Aristide, alors élève au collège de St. Pol de Léon en Bretagne.

Ces lettres sont toutes écrites de Port-au-Prince de Mars 1866 à Septembre 1867. D'après les cachets postaux, la lettre du 9 mars, partie du bureau de poste de Jacmel (Haïti) est arrivée à Calais le 30 mars, via l'Angleterre, soit vingt jours après. Elle est parvenue à St. Pol de Léon le lendemain 31 mars.

Gustave Smester était né le 1^{er} novembre 1810 à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe). Avant sa naissance son père avait été fait prisonnier par les anglais - lors de la conquête de la Guadeloupe, le 6 février 1810 - et envoyé en Angleterre. Sa mère, Louise Héloïse, « mulatresse libre », n'a donc pu le faire reconnaître par son père.

Gustave devient négociant à Pointe-à-Pitre ; il fait partie de « l'élite des gens de couleur libre de la colonie », abolitionniste de l'esclavage. Il épouse le 9 août 1837 Rose-Marie Malette, quarteronne de Pointe-à-Pitre. De cette union naîtront quatre enfants, Paul en 1839, Jean-Baptiste Aristide en 1846, Valérie en 1849 et Cornélie en 1851.

Le 8 février 1843, à la suite d'un tremblement de terre, la ville est ravagée par un terrible incendie. Un cyclone va également dévaster une grande partie de la Guadeloupe.

C'est vers 1851 que Gustave Smester est parti en Haïti, espérant un meilleur avenir qu'en Guadeloupe. Il y exerce son activité de négoce, en association avec son fils Paul. Son jeune fils Aristide était avec lui jusqu'à son départ en France en 1866, à l'âge de 19 ans. Mais son épouse et ses filles n'avaient pu le rejoindre à Port-au-Prince.

Il décède subitement à Port-au-Prince le 29 Septembre 1867, à 56 ans. Auprès de lui, seul se trouve son fils Paul. Celui-ci s'est ensuite installé en République dominicaine, où il a fondé une famille.

Les évènements décrits dans le courrier s'insèrent étroitement dans l'histoire d'Haïti. Gustave Smester est arrivé sous le règne de Faustin Premier, Empereur, qui régna en despote sur le pays pendant dix ans, mars 1849 à janvier 1859. Remplacé par un Président, le général Fabre Nicolas Geffard de janvier 1859 à mars 1867, période plus constructive et de calme relatif. Gustave Smester a connu aussi le début de la présidence de Sylvain Salnave, en juin 1867, l'autoritarisme brutal redevenant la norme.

Les numéros de note dans le texte renvoient aux notes de bas de page. Les informations, tirées d'un manuel d'histoire d'Haïti (1), nous ont été apportées par un aimable voisin haïtien.

Pierre Cantrelle, Saint-Clément-de-Rivière, mars 2010

(1) Odette ROY FOMBRUN. Histoire d'Haïti (pour cours moyen et supérieur). Ed. Henry Deschamps, v.1980, 195 p.

Port au Prince 9 Mars 1866

Les affaires commerciales ont pris une fort mauvaise allure à Haïti – depuis l'année dernière. Le change est monté à un taux élevé. La ruine de chacun est imminente. Quelques uns bénéficient de cet état de chose, mais le plus grand nombre se trouve exposé à des pertes irréparables.

Nous n'avons rien de nouveau à noter au Port au Prince. La vie est toujours monotone et insipide. Mgr. l'archevêque fait des homélies ; il terrasse les Bisotoniens (2) ce qui ne lui ramène pas plus de fidèles pour cela et pour protester contre les foudres, M. le Consul de France a donné hier soir (mi-carême) un bal paré masqué. On dit que les dames invitées ont dépensé 300 mille gourdes (*devise locale*) de toilette. Les $\frac{3}{4}$ de la population meurent de faim en ce moment.

Port au Prince 23 Mars 1866

Mon cher Aristide

Je vais maintenant te communiquer une bien triste nouvelle, Le 19 de ce mois, lundi enfin, la ville de Port-au-Prince a été à peu près détruite par un incendie (3). Le feu a éclaté à 7 h du matin dans le Bazard de C.Hepburn. le feu s'est communiqué de proche en proche et a brûlé toutes les maisons environnantes d'abord, Mme.Bonnet, Mr.Raester, la maison Loyld, Horel Smith Hartineau et enfin toutes les maisons de la rue de l'Arsenal, les plus belles de la ville. Je me logeais dans la Rue Américaine en face de Mr.Herne et comme tous les autres j'ai été aussi victime du sinistre. Le père Lacouture n'y a pas échappé. En un mot tout le commerce d'ici est ruiné. Vers onze heures le vent d'Ouest ayant soufflé, le feu qui était dans sa fureur s'est retourné en torrents de flammes et s'est projeté vers le haut de la ville en dévorant tout sur son passage en sorte que les $\frac{3}{4}$ de la ville sont en cendres. Depuis 5 jours nous sommes environnés de feu. Ce spectacle est horrible ! Le désastre est à son comble et la malédiction du ciel semble s'être appesantie sur ce pays maudit de Dieu. Ma maison de commerce n'y a pas passé heureusement, mais je n'en suis pas moins victime. Tous mes débiteurs se trouvaient dans le quartier incendié. Tout cela me serre le cœur et me bouleverse au plus haut point. Je comptais solder ton compte par le packet et je me vois dans l'obligation de faire attendre ton directeur encore un mois pour voir comment les choses tourneront. Tout étant désorganisé il n'y a plus de tireur de traite ni de transactions commerciales. On compte bien 10 mille âmes sans abri et forcées de camper sur les places publiques.

(2) Bisoton est un quartier de Port-au-Prince. En 1863, « une fillette avait été sacrifiée au cours d'une cérémonie vaudouesque dans ce quartier. Les coupables, Congo et Jeanne Pelé, ayant avoué leur crime, furent condamnés à mort et exécutés »

(3) « Deux terribles incendies ravagèrent la ville de Port-au-Prince, précipitant la chute de Geffrard. L'Etat n'ayant point de fonds de réserves, ne put assister les sinistrés. L'opinion publique blâma le président »

Prie la Providence, mon cher ami, quelle vienne à notre secours. Nous avons déjà passé de rudes épreuves et nous avons besoin de sa protection pour reprendre haleine.

On a enterré le frère Thibaud hier. Il est mort ayant une jambe brisée par un amas de tuiles et d'ardoises.

Port au Prince 19 Avril 1866

Mon cher Aristide

L'incendie du 19 mars doit avoir fait une profonde impression en Europe. Depuis cet événement le commerce est dans un désarroi complet. Les débiteurs ne paient plus. Songez donc ! Il y a douze mille personnes sur les pavés !

Quant à mon voyage en France tu comprends que l'envie ne me manque pas. Ma santé réclame impérieusement du repos et un changement d'air. Comprends-tu qu'enveloppé par les révolutions, les incendies, les faillites de toutes sortes, les roueries et les duperies, l'on est obligé d'être toujours présent à son poste afin de parer tant bien que mal aux mauvaises chances. Les choses sont bien tristes ici ! Il faut bon gré mal gré abandonner le pays. C'est à quoi je pense souvent... Enfin si je puis régler convenablement la position actuelle tout mon bonheur sera de mettre en mesure de t'aller visiter.

Port au Prince 24 Juin 1866

Mon cher Aristide

J'ai souhaité vivement aller en France cette année pour avoir le plaisir de t'embrasser et donner satisfaction à toutes tes réclamations. Les circonstances fâcheuses que nous traversons ne m'ont pas laissé la liberté de mes actions et de mes désirs. En vérité je crois que toutes les illusions que nous avons nourries sur Haïti tombent devant la réalité d'une situation que l'on ne peut plus dissimuler. Ce pays traverse une crise affreuse comme il ne s'en est jamais vu. Le commerce est à bout de ressources et nous avons la douleur de voir la faillite assise à toutes les portes. Nous sommes soumis à trop de chances aléatoires par suite des différents événements qui bouleversent Haïti. Il devient prudent de s'en éloigner et le plus tôt ne serait que le mieux.

Paul est un peu malade en ce moment. Nous avons tous rhume et fièvre. La chaleur est suffocante. La ville est abandonnée depuis 15 jours. Tout le monde gagne la Caufre où il fait tout aussi chaud excepté les nuits.

Port au Prince 23 Juillet 1866

Mon cher Aristide

Encore une révolution manquée aux Gonaïves commencée le 5 et terminée le 10 de ce mois. L'incendie est venu après - 60 maisons y ont passé. Notre crédit est frappé ; notre position compromise.

Port au Prince 8 Août 1866

Mon cher Aristide

Mr Duval est en prison pour cause politique. Mrs Raester, Prospère Elie, André Germain & Archin sont au Consulat anglais depuis 3 jours. Mr Laporte est fait Sénateur.

Port au Prince 8 Novembre 1866

Mon cher Aristide

Ni toi, ni tes sœurs, ni ta mère, personne enfin vous ne pouvez savoir quelle est la misère qui pèse sur Haïti. Chaque année je vois diminuer mes ressources & mes forces en sorte que si cela continue je finirai par tomber dans la mendicité. Je suis à bout de ressources. Ce n'est pas mon inconduite qui m'a réduit ainsi, je dois cette position à la mauvaise foi de mes débiteurs. Tu ne dois pas avoir oublié cela.

25 Déc. 1866

Mon cher Aristide

Je n'ai pas le temps de t'écrire longtemps aujourd'hui Noël et de plus j'ai le corps fatigué d'une toux faite la nuit dernière. Le feu ayant pris à Turgeau chez le Consul américain Monsieur Pek au moment où ces messieurs en nombreuse compagnie fêtaient cette nuit de réjouissance, certaines personnes ont été fort émues de cet incident. Je ne suis rentré chez moi (*qu'*) à minuit mouillé et fatigué au point que je me traîne ce matin.

Port au Prince 9 Janvier 1867

Mon cher Aristide

...l'on ne trouve pas facilement de l'argent au Port au Prince à l'heure qu'il est. La misère est à son comble, je crois te l'avoir dit. Les différents événements dont cette République a été le théâtre depuis 3 années ont ruiné tout le monde. Pas moyen de rien faire.

Je n'ai manifesté à qui que ce soit l'intention de quitter Haïti. Le désir ne me manque pas ; mais la possibilité de réaliser ce dessein ? Après 16 années de travail assidu, une vie de privations et d'économies, je me trouve aujourd'hui sans rien et obligé de recommencer de plus belle & surtout dans un moment où toutes les chances me sont défavorables.

Je suis donc toujours au Port au Prince & et ne sais quand il plaira à Dieu de m'en faire sortir. Tout mon désir est d'aller en Europe cette année. Il est juste et nécessaire que je vienne te reconforter un peu. Je crois cette fois que ce voyage aura lieu, si de nouveaux événements ne surgissent dans le pays.

Port au Prince 11 Février 1867

Mon cher Aristide

Tes lettres se font de plus en plus rares. Je compte déjà trois courriers sans nouvelles de toi. Il est vrai que le steamer anglais est en retard de 7 jours. Depuis 3 mois nous avons le choléra à St Thomas. Par suite de l'état sanitaire de cette colonie, nos rapports sont interrompus.

De mon côté je fais mes efforts pour réaliser un voyage en France afin de te reconforter un peu. Dieu sait si je pourrai réaliser ce désir. Je vois encore l'orage se former au loin sur nous. Le commerce est dans un état désespérant. Depuis huit mois je n'ai pas gagné une gourde, comptant sur la rentrée de ce qui m'est dû pour renouveler mes affaires. Si, les choses continuent sur le même pied, il sera fort difficile de se tirer d'affaire. Espérons que Dieu viendra à notre aide. En attendant nous traversons un moment pénible. La piastre (5.33) est montée à 35 gourdes d'Haïti. Cette situation jette du mécontentement dans les esprits.

Depuis 4 jours nous avons ici Mr Mesidor Constantin, ton oncle. Comme tous nos compatriotes de la Guadeloupe il est venu essayer le pays. Le pauvre diable ne gagnera pas gros. Déjà les désillusions commencent pour lui. Nous n'avons rien de saillant à noter ici sinon que la misère est grande et le mécontentement universel.

Port au Prince 24 Février 1867

Mon cher Aristide

Avant-hier 22 de ce mois dans la nuit, nous avons eu une révolution au palais national (4). Des tirailleurs s'étaient cachés dans les écuries et dans les dépendances de ce vaste bâtiment. A une heure du matin ils ont attaqué les postes du gouvernement et durant le reste de la nuit il y a eu des feux d'artillerie et de mousqueterie, qui ont tenu la ville éveillée. L'émotion était à son comble. L'action gouvernementale s'est trouvée annulée à tel point qu'une bande de gens déguenillés – les femmes surtout – s'est ruée chez Mr. Sevestre, gendre du Président. On a pillé son magasin et sa maison particulière. J'estime qu'il a dû perdre au moins 6 cents mille gourdes. On a aussi pillé chez Mr. Bien Aimé Rivière.

A six heures du matin l'affaire était terminée. Les révoltés n'ayant pas de chef rentraient à leurs casernes. Messieurs les Bourgeois qui avaient été réveillés sont seuls compromis aujourd'hui. 10 de ces messieurs sont morts les armes à la main au fort du Portail St. Joesph. M. Prosper Elie et son fils ont été tués les armes à la main. Mr. Duval est à bord d'un navire en rade et les autres amis chez différents Consuls. Tout cela est bien triste et n'améliore pas la situation financière du pays. La misère est à son comble et la mauvaise foi n'a plus de limite. Nous ne savons plus ce qui adviendra de tout cela.

Port au Prince 25 Mars 1867

Mon cher Aristide

Je suis en ce moment obligé de recommencer à travailler ; après avoir gagné beaucoup d'argent ici sans en avoir joui, il me faut recommencer sur nouveau frais toujours et toujours.

Beaucoup de nouvelles à t'annoncer. En aurai-je le temps ? Je serai bref.

(4) La révolte du Palais racontée dans la lettre du 24 février est répétée dans celle du 25 Mars. « Les « Tirailleurs de la Garde » (1867). C'était un corps d'élite formé par Geffrard avec des jeunes gens éduqués. Mécontent du traitement qui leur était fait, plusieurs d'entre eux se révoltèrent. Ils tirèrent sur les appartements privés du président. Mais Giffard avec l'aide de Tirailleurs fidèles vint à bout de cette révolte »

Mr Eug. Rabeau est en prison, accusé d'avoir voulu introduire des faux papiers ici.

23 février. Révolte au Palais (4). Vers minuit les tirailleurs ont fait un feu nourri contre le gouvernement, il y a eu trahison. Cependant personne n'a été tué. Les coups ont été tirés contre l'appartement du Président qu'on a voulu interner. A six heures du matin on tuait 14 personnes au fort Lamarre au nombre desquelles se trouvait Mr Prosper Elie avec son jeune fils. Ceci est un crime impardonnable qui pèsera sur la conscience des maudits qui l'ont commis.

Mon ami Prézéau est nommé Général pour avoir défendu le Président dans cette nuit su 23 février. Il n'est plus aide de camp.

3 jours après on constitue un ministère sérieux, mais Saint Marc se révolte (5).

Le 13 de ce mois le Président Geffrard, avec sa famille, se sauve dans la nuit et se réfugie sur un vapeur français. Le soir de ce jour ils partent pour Kingston (Jamaïque). Le trésor est pillé par les agents de ce pouvoir, un gouvernement provisoire formé. Mr. Duval André Germain, Pétion Faubert Archin & plusieurs autres en font partie.

Le Dimanche d'après, le Sénat proclame le Général Nissage Saget président (6). Ce général casse le Sénat, proteste contre sa nomination et entre au P. au Prince accompagné d'un sieur Victorin Chevalier, qui forme un nouveau gouvernement provisoire et constitue une sorte de dictature populaire. La ville en ce moment est un camp de Chalons (7).

D'après ce récit succinct tu vois que les émotions ne nous manquent pas. Nous en avons pour quelque temps encore. A plus tard.

16 & 17 de ce mois les piquettes (8) envahissent les Cayes et menacent de piller d'assassiner et d'incendier la ville. Le Général Fabre les repousse. On en tue et l'on blesse un grand nombre. Le général Fabre, frère du Président est maintenu à son poste. On déserte la ville des Cayes.

(5) « Pour calmer l'opposition, Geffrard essaya de revenir à un système de gouvernement plus démocratique. Il confia ses pouvoirs au Ministère et aux chambres législatives. On changea la présidence à vie en mandat de 5 ans. Le président choisit des hommes nouveaux dans l'opposition, c'était trop tard. Le 13 mars 1867, Geffrard dut démissionner et, comme bien d'autres avant lui, prendre le chemin de l'exil. Il se rendit à la Jamaïque comme son prédécesseur Soulouque »

(6) « Geffrard ayant démissionné, le Sénat élit Nissage Saget. Celui-ci déclina cet honneur »

(7) Allusion au camp militaire créé par Napoléon III à Mourmelon près de Châlons-en-Champagne, vitrine de l'armée française.

(8) Piquets : appellation donnée à des groupes de paysans armés du sud « dont les sentiments anti-bourgeois étaient connus de tous » et utilisés par Salnave, notamment pour conquérir la capitale et le sud.

Port au Prince 22 Avril 1867

Mon cher Aristide

Nous sommes dans un provisoire désolant. Depuis le départ du Président Geffrard le pays est sans gouvernement. Le Général Salnave est attendu ici après demain (mercredi) on prépare des fêtes pour le recevoir. L'opinion publique grandit considérablement son mérite. Ce qu'il y a de réel c'est qu'il est animé d'honnêtes sentiments. Son seul nom a produit une réaction favorable au commerce. Nous verrons où tout cela nous conduira. Je crains encore les déceptions.

Tu exprimes le désir de me voir en France cette année. Ce n'est plus un désir pour moi ce serait une nécessité que d'y aller. Mon but et mes efforts tendent à, réaliser ce voyage. Paul est malade et il est probable qu'il ira faire un tour à la Guadeloupe. Ce ne serait qu'à son retour que je pourrais disposer de deux ou trois mois. Nous ferons ce que nous pourrons pour y arriver. Il y a tant d'imprévu dans ce pays, qu'on ne compte plus sur un lendemain à Haïti.

Puisque nous sommes sur le pays, tenons-nous y un instant. Tu bâtis des hypothèses à perte de vue, tu construis des théories dans ta féconde imagination, tu colores ce pays des couleurs les plus chatoyantes, tu l'embellis de toutes les façons pour en faire sortir un Haïti de ton choix et selon tes désirs. Utopie mon ami. Tu passes loin de la vérité. Il y a de braves gens ici sans doute. Regardes de plus près tu verras que l'ensemble de cette population est habitée de vices, de colère de passion qui annihilent son libre arbitre. Ce peuple est sans foi, sans délicatesse, sans esprit de famille ; il ne croit à rien. Le matérialisme grossier l'emporte chez lui sur les sentiments affectifs. Il est dominé par l'instinct. Avant qu'il parvienne à secouer le joug pesant de l'animalité cinquante générations s'écouleront. Somme toute je n'estime que le peuple cultivateur et encore ceux-là, rébels au souffle du Christianisme, se livrent dans les Mornes à des sacrifices humains qui outragent l'humanité. En voilà assez sur ce chapitre (9).

Les amis d'ici te font leurs compliments. Mr.Laporte n'est plus sénateur, Mr.Prézeau a mis forcément l'épaulette de côté. Mr.Guillaume Duch a repris piteusement ses affaires commerciales. Il y a de grands changements dans le pays et il est probable que les choses ne s'arrêteront pas là.

Port au Prince 23 mai 1867

A Monsieur André, Directeur du Collège de St. Pol de Léon

Haïti vient de traverser une dernière crise dont le résultat a été l'abandon du pouvoir par le Président Geffrard. C'était pourtant un homme de Civilisation ! Il avait malheureusement faussé son programme & dévié de sa route. On ne peut que regretter cela de la part d'un chef sur qui toutes les affections comme toutes les espérances s'étaient concentrées.

Nous sommes au repos depuis quelques jours mais le pays est épuisé de luttes & de sacrifices.

(9) Ce paragraphe de la lettre du 22 avril 1867, répond sans doute à un rêve optimiste que son fils Aristide aurait développé dans un courrier précédent. Le ton pessimiste est peut-être accentué par l'état de santé du père, ajouté aux multiples avatars de la situation économique et politique. Pourtant, son fils va réaliser ce rêve huit ans plus tard. : dès qu'il aura soutenu sa thèse de doctorat en médecine à Paris, il sera nommé en novembre 1875 professeur à l'Ecole de Médecine de Port-au-Prince, laquelle avait été réorganisée sous la Présidence de Geffrard.

Port au Prince 24 Mai 1867

Mon cher Aristide

Je me plaignais de ton silence ; aujourd'hui les lettres arrivent en foule : trois par le steamer de St.Nazaire, deux par Southampton. C'est un vrai déluge. Pour répondre à cette volumineuse correspondance, il me faudrait un loisir que je n'ai pas. Aussi bien ne m'arrêterai-je qu'à, tes deux dernières lettres : la 1^{ère} en date est celle du 25 Avril. A cette époque il était question de guerre en France, mais depuis les choses se sont améliorées. Ces nouvelles nous arrivent ici par les Etats-Unis toujours incomplètes et tronquées.

Les journaux d'ici - écrits en mauvais français - et dont les tendances sont anti-françaises ne manquent pas de jeter le Delinda Cartago (10), contre la France. Et dire que ces messieurs convertissent à leur bénéfice toutes les idées françaises qu'ils peuvent s'approprier en les dénaturant.

Tous mes désirs tendent à réaliser mon projet de voyage ; mais tu dois comprendre la difficulté que j'aie et qui peut mettre à néant – au moins pour cette année – une telle disposition. D'abord tu sauras que les événements qui ont eu lieu ici – crises politiques, incendies et autres ont compromis la fortune publique. A chaque événement, il faut recommencer à travailler. Les anciens débiteurs ne paient plus. Les sommes que j'ai ainsi perdues me feraient une belle position. Eh bien en ce moment j'ai encore 150 mille gourdes engagées et les 2/3 perdues. Juge donc de ma position, ce qu'il me faut de vigilance et de soin pour éviter une perte totale.

Le pays est tranquille en ce moment. Cependant les généraux révolutionnaires ont entraîné à leur suite des bandes déguenillées qui pour vivre se livrent chaque soir au pillage des magasins. Le révolver et le rasoir font des victimes sans nombre !

Port au Prince 6 août 1867

Mon cher Aristide

Depuis l'avènement du nouveau Président le Pays est en complète révolution. Nous avons eu une lutte vive et sanglante à Jérémie et les noirs ont été vaincus ; ils étaient dix contre un. On en a fait une boucherie. De leur côté on dit qu'ils ont commis des atrocités. Il y a eu dans les campagnes des jeunes gens dehachés et des femmes dont on a coupé les seins et la langue.

Mais la lutte est plus profonde, mieux organisée dans le Nord. Depuis le Fort Liberté jusque dans nos limites, nous avons affaire au Cacos (11) c à d. pillards et voleurs. Les troupes gouvernementales ne peuvent parvenir à dompter ces bandits. On dit qu'ils sont des bandits, d'autres prétendent le contraire.

(10) Delinda Carthago « il faut détruire Carthage », expression latine de Caton l'Ancien (Rome) que l'on utilise pour signifier une idée fixe.

(11) Cacos : groupes de paysans armés, organisés dans le nord, combattus par Salnave.

Port au Prince 7 Sept. 1867

Mon cher Aristide

Il m'a été impossible de t'écrire une seule ligne par le steamer de la dernière quinzaine. Voilà 40 jours que je suis malade assez sérieusement pour être dans la nécessité de garder la maison.

Tu te plains souvent de tes contrariétés. Vraiment tu me fais sourire. Je souhaite que tu n'aies pas à noter la millième partie de ce que j'ai essuyé de friponnerie, de turpitude, de jalousie de toutes sortes et enfin après un travail incessant n'avoir que des débiteurs insolubles pour fortune. C'est pourtant ma position actuelle. Mais je suis toujours armé pour la lutte et suis bien obligé de revenir à la rescousse.

La position n'est plus tenable à Haïti. Depuis 1865 nous ne faisons que traverser incendies et révolutions. C'est pitoyable ! Aujourd'hui la misère est à son comble & nous sommes menacés de nouveaux événements politiques. D'ailleurs, la partie Nord est envahie par les Cacos (11), bande de pillards qui ravage les campagnes. Les troupes en font autant et la disette se fait sentir dans un pays aussi vaste et aussi fertile qu'Haïti.

(C'était la dernière lettre avant son décès le 29 Septembre 1867)

X X X